

# ENFANTS EN SITUATION DE RUE À KINSHASA :



## PROTECTION, PARTICIPATION, SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

ENQUÊTE CAP, FÉVRIER 2019

Lucille Grétry, consultante principale, Université de Liège

Sébastien Fontaine, Université de Liège

Raoul Kienge Kienge, Université de Kinshasa



# CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

En RDC, les défis liés à la protection de l'enfance sont nombreux. Les études démontrent que seuls 34% des enfants sont enregistrés au service de l'Etat-Civil ; que la malnutrition sévère touche plus de 2 millions d'enfants et que 24% d'enfants sont au travail (UNICEF 2016). Dans les quartiers et communes les plus vulnérables des grandes villes du pays, ces réalités sont encore plus marquantes. Kinshasa compte aujourd'hui plus de 20 000 Enfants en situation de Rue (EsR) (REEJER, 2011). La croissance anarchique et intense de la capitale met en tension, un peu plus chaque jour, des institutions précaires et continue de déstructurer le tissu social et les mécanismes de solidarité traditionnelle. C'est dans ce contexte que Médecins Du Monde-Belgique a voulu mesurer l'évolution des conditions de vie des EsR dans 6 communes de Kinshasa et a commandité, en 2019, une enquête sur les Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP) dans les domaines de la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR), de la protection et de la participation.

## ENFANTS EN SITUATION DE RUE : ÊTRE PASSIF OU ACTEUR SOCIAL ?

La figure de l'enfant dans les sciences sociales regorge d'un débat fondamental qui renvoie aux notions de participation et de protection : l'enfant doit-il être appréhendé comme un être passif, un acteur social, ou à l'intersection ? L'enfant est, dans beaucoup d'analyses, un être qui intériorise des règles transmises, qui reproduit des normes. Les auteurs qui se placent dans cette perspective définissent l'enfance comme un stade malléable (Selig, 2002 : 136), un stade où les capacités cognitives à penser de manière rationnelle à propos des concepts d'idéologie sont réduites (Goodwin-Gill et al., 1994 : 35). Les enfants y sont vus comme des êtres dépourvus de capacités d'action politique (McIntyre, 2002 : 3) et irresponsables. Ce sont les adultes (Marshall, 2002 : 185), et plus précisément la famille (Ager, 2006 : 53) qui seraient responsables de l'enfant et plus à même de le protéger. La tendance dominante de ces recherches est de partir de la vulnérabilité de l'enfant plutôt que de sa résilience (Eyber et al., 2004). Cette vulnérabilité se décline en différents types : physique, psychologique et sociale (Galperin, 2002), économique et matérielle (Ager, 2006) ou encore sociétale (Walgrave, 1992). L'image de victime est, selon Marshall (2002 : 189), véhiculée afin de réduire la distance entre les donateurs et leurs bénéficiaires. À contre-courant de ce qui précède, les analyses des chercheurs qui se situent dans la perspective de l'enfant acteur mettent d'abord en évidence ses capacités d'action. Honwana (2000 : 58) parlera d'acteur tactique pendant que Denov (2010 : 40) se référera au concept d'agency. Selon elle, les enfants agissent avec délibération et en ayant conscience des significations et des conséquences de leurs actions. Ces capacités d'action comprennent également les capacités d'opérer des choix. Ces choix, les options que les enfants explorent et les opinions qu'ils développent, concernent leur style de vie, leur futur (Eyber et al., 2004 : 200), leur rôle dans le groupe, ainsi que la gestion du stress et des risques auxquels ils font face (Kostelny, 2006 : 26). Bien que, d'un œil extérieur, ces choix peuvent paraître augmenter leur vulnérabilité, Triplehorn et Chen (2006 : 225) les envisagent comme des décisions souvent bien considérées. **Les figures de l'enfant en tant qu'être passif ou en tant qu'acteur ne sont pas neutres et ont des implications concrètes dans les pratiques humanitaires et de développement.** Elles constituent les deux pôles de la vaste gamme des définitions de l'enfant véhiculées à la fois par la littérature scientifique contemporaine et par les structures de protection de l'enfant.

# MÉTHODOLOGIE

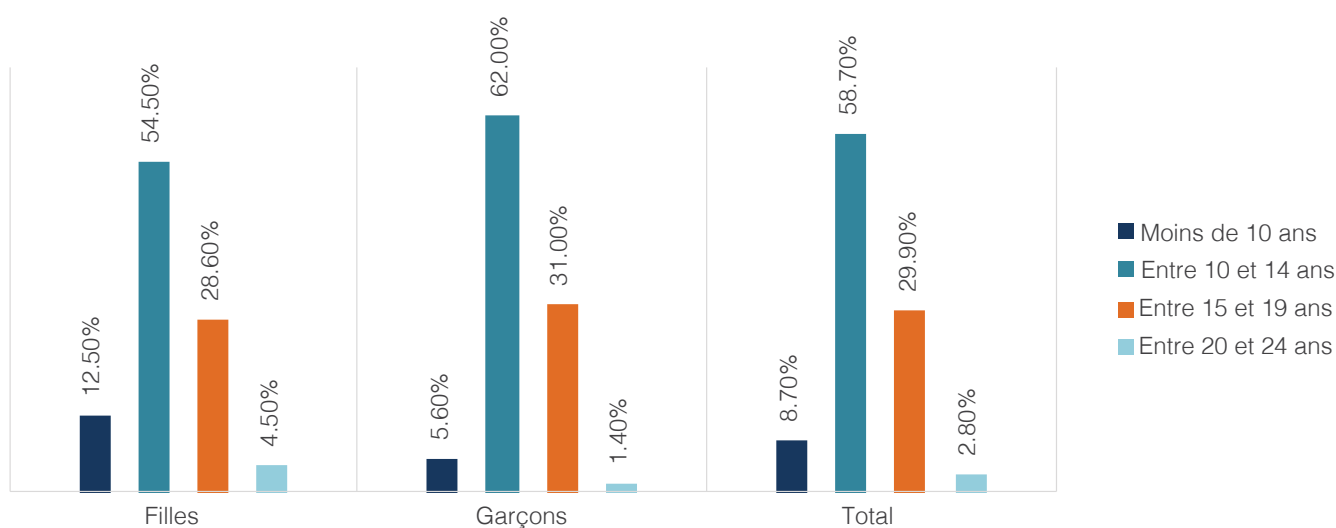
Les conclusions présentées ici sont issues d'un processus d'apprentissage menant à une meilleure compréhension de la situation de rue, concept central qui nous a amené, croisant les sous-questions et les différents niveaux d'étude, à comprendre les connaissances, les attitudes et les pratiques liées à la protection, la participation et la SSR. Après la réalisation de deux entretiens semi-directifs, un questionnaire a été élaboré. Il a ensuite été administré, en français et en lingala, par smartphone, par une équipe de 4 enquêteurs (composée d'étudiants de l'UNIKIN et de l'ISP), via l'application « KoBoToolBox », en janvier et février 2020.

## QUESTIONNAIRES PAR SMARTPHONE : AVANTAGES

- Automatisation des sauts de questions en fonction des modalités de réponse aux questions précédentes.
- Systématisation de l'encodage des données au moment de la passation du questionnaire.
- Analyse continue des moyennes pour une construction progressive d'un échantillon représentatif.

Les recensements peinent à délimiter le nombre exact d'EsR à Kinshasa. En conséquence, l'échantillon d'étude n'a pas été déterminé par une volonté de représentativité statistique mais bien par une volonté de représentativité de la diversité des profils d'EsR (en vue d'analyses statistiques comparatives en sous-groupes). Les critères prédéfinis regroupent la diversité des types de structures de prise en charge par lesquelles passent les EsR ainsi que la diversité de leurs caractéristiques sociodémographiques. Les analyses statistiques ont été principalement comparatives et ont permis de mettre en évidence les situations particulières vécues par des profils particuliers. Ce sont donc principalement les différences relatives qui ont été analysées et commentées plutôt que les chiffres absolus. En nous basant sur la cartographie des structures d'accueil et d'hébergement élaborée par le REEJER, nous avons construit un échantillon comprenant des enfants qui vivent en structures fermées, des EsR qui passent par des structures ouvertes ou sont touchés par des équipes mobiles, et des enfants vivant au sein de familles démunies. L'échantillon a été construit au fur et mesure de la passation de l'enquête et a compris 254 personnes désignées comme EsR et que nous nommerons à présent témoins.

### Echantillon : 254 témoins



# SITUATION DE RUE

## TEMPORALITÉ

La durée de vie dans la rue est fort variable d'un témoin à autre. De manière assez logique, ce sont les témoins les plus âgés qui sont dans la rue depuis le plus longtemps. Cependant, nombreux sont ceux qui ne savent tout simplement pas mettre une temporalité précise sur leur expérience de la rue, tant les frontières sont poreuses entre la « situation de la rue » et les autres vulnérabilités vécues.

## SCOLARITÉ

92% des témoins ont été à l'école à un moment de leur parcours et 64,57% le sont encore au moment où ils répondent à nos questions, soit au moment où ils sont désignés comme des EsR. **La situation de rue n'est donc pas forcément corrélée avec la déscolarisation.**

## GROUPE DE PAIRS

90,9% des témoins de moins de 10 ans font partie d'une écurie (nom commun donné aux bandes d'enfants et de jeunes). Ce pourcentage chute à 42,9% chez les 19-24 ans. Les plus jeunes EsR seraient donc plus en recherche de la sécurité que peut apporter le groupe de pairs. Inversement, plus le temps passé dans la rue s'allonge, plus les EsR développent des relations de copinages.

# PARTICIPATION

La participation fait partie des concepts méthodologiques prônés par les intervenants de la protection de l'enfance, qu'ils s'agissent des bailleurs de fonds ou des organisations de la société civile.



Mais pour les EsR, participer c'est quoi ?

- ne sait pas (33,7%),
- écouter des éducateurs (46,1%)

La définition que donnent les témoins s'éloignent donc fortement de celles des bailleurs et des organisations de la société civile. Pourtant, les EsR participent aux activités qui leur sont destinées, le plus souvent à celles de prévention de la violence, ensuite à celles de sensibilisation aux droits de l'enfant et enfin dans une moindre mesure aux activités d'information sur les mécanismes de soin.



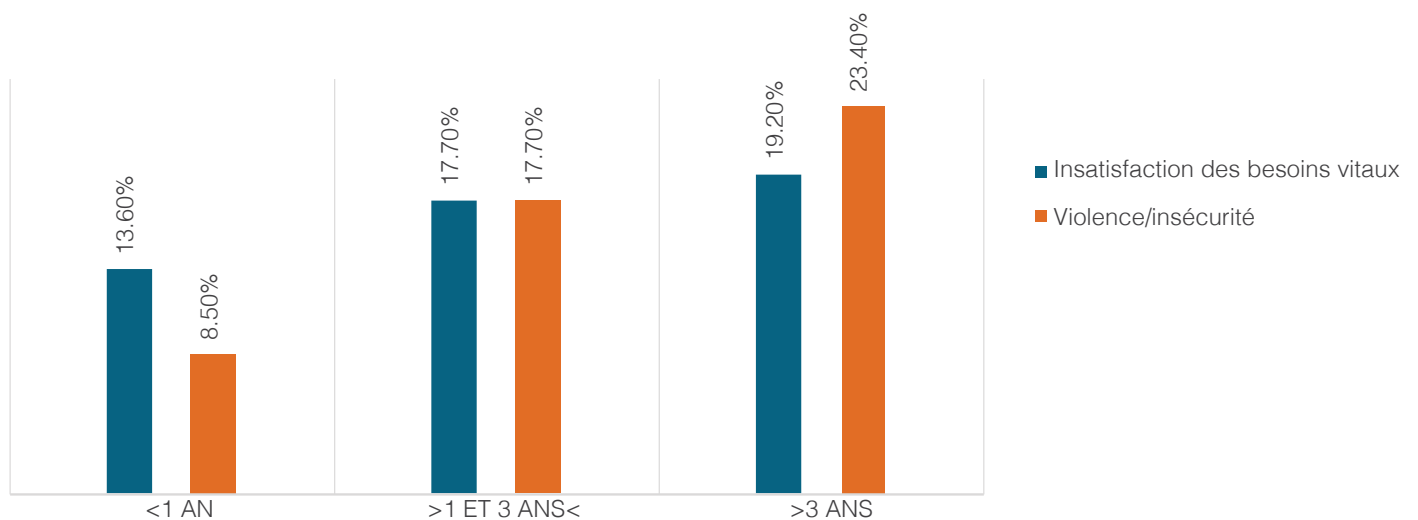
# PROTECTION



Quels sont les problèmes les plus fréquents auxquels les témoins font face ?

- la satisfaction des besoins vitaux (pour 17.9% des filles)
- l'insécurité et la violence (pour 19% des garçons).

La fréquence d'apparition de ces deux types de problème augmente à mesure du temps passé dans la rue.





**72.83% des témoins interrogés :**  
*« il y a moins de violence à la maison que dans la rue ».*

## **VIOLENCE**

Les types de violence auxquelles les témoins font face sont variées. Les violences mentales sont plus fréquentes chez les filles pendant que les violences physiques sont plus fréquentes chez les garçons. Les violences qui entourent les rituels de passage et qui s'expriment par des cicatrices ne représentent ni fierté ni joie, mais renvoient plutôt à des sentiments négatifs tels que la tristesse et la honte. Les acteurs impliqués dans les violences vécues par les témoins sont d'abord les autres EsR, mais également les forces de l'ordre.

A propos des violences sexuelles plus spécifiquement, il est important de noter qu'en situation de rue, les frontières entre vie sexuelle, violences sexuelles et prostitution sont floues. D'abord, parmi les témoins qui mentionnent avoir une activité sexuelle, la fréquence la plus courante est d'avoir un rapport sexuel par jour. Le nombre de partenaires varie par contre considérablement (avec une différence notable entre les filles et les garçons). Par ailleurs, nous constatons que 25.35% des garçons n'ont pas la possibilité de refuser une activité sexuelle, contre 17.86% des filles. Une différence minimale qui va cependant à l'inverse du sens commun concernant les violences sexuelles. En outre, l'étude des modalités transactionnelles du sexe montrent que 65% des filles reçoivent de l'argent de leurs partenaires sexuels contre 41.94% des garçons. Là où ces derniers sont bien plus nombreux que les filles à assumer recevoir des biens (nourriture, vêtements, etc.) de leurs partenaires sexuels.



## **ESR, PARTICIPATION, VIOLENCES SEXUELLES : DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA RÉALITÉ.**

Dès lors que pour une structure ou un éducateur de rue, tel ou tel enfant sera considéré comme un EsR pendant que ce même enfant ne se collera pas cette étiquette, nous pouvons penser qu'il ne s'agit pas d'une catégorie immuable mais d'une catégorie emprunte de représentations sociales. Dans le même sens, l'expérience des violences sexuelles n'est jamais mentionnée par les garçons, et l'est seulement par 6,25% des filles, ce que contredisent les données sur la capacité ou pas de refuser un rapport sexuel et sur les modalités transactionnelles du sexe. Enfin, la définition que donnent les EsR de la notion de participation s'éloigne des principes méthodologiques véhiculés par les intervenants de la protection de l'enfance.

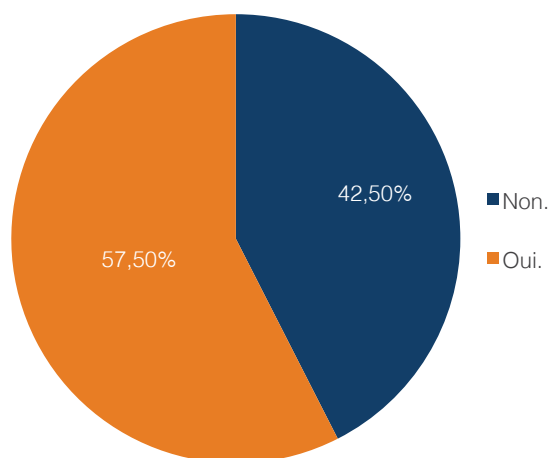
Les concepts d' « Enfant en situation de Rue », de « violences sexuelles » et de « participation » seraient donc subjectifs et relèveraient du domaine de la construction sociale de la réalité (Berger et al., 1996). Flament et Rouquette (2003 : 14) définissent les représentations sociales comme : « une façon de voir un aspect du monde, qui se traduit dans le jugement et dans l'action. [...] La représentation sociale comprend des savoirs, des prises de position, des applications de valeurs, des prescriptions normatives, etc. ». Moliner (1997 : 691) rejoint ces auteurs en définissant les représentations sociales comme « un ensemble structuré d'attitudes qui sont largement partagées par les membres d'un groupe donné ».

In fine, l'approche constructiviste de la réalité met en évidence l'influence de ces concepts et de leurs définitions sur les mécanismes de prise en charge mis en place en matière de protection de l'enfance. Dans ce sens, le courant constructiviste met en accusation l'universalité des réponses à apporter à la problématique des EsR.

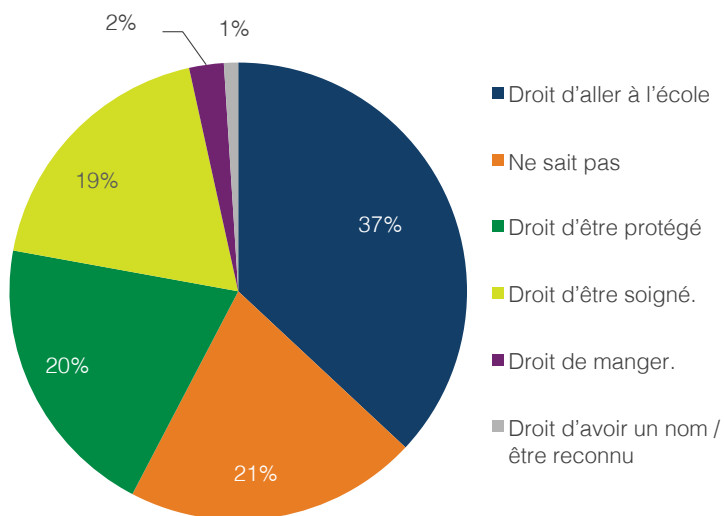
## DROITS DE L'ENFANT

La moitié des témoins est informée de l'existence de textes légaux liés à la protection de l'enfance. Parmi eux, seulement 50% sont en mesure de les citer. Ici, les garçons sont mieux informés que les filles. Dans le même ordre d'idées, **être informé sur l'existence des droits de l'enfant ne signifie pas pour autant connaître le contenu de ces droits**. C'est d'abord le droit d'aller à l'école qui est le plus cité, viennent ensuite le droit d'être protégé et le droit d'être soigné. Viennent en tout dernier lieu le droit d'être nourri et celui d'avoir un nom. Par ailleurs, le droit de « respecter ses parents et sa famille » cité par plusieurs témoins interrogés, témoigne d'une certaine confusion entre droit et devoir.

### As-tu déjà entendu parler des droits de l'enfant ?



### Peux-tu citer ces droits ?



1,4% des témoins connaît le droit d'avoir un nom pendant que 15.7% des témoins ont entendu parler de l'Etat Civil. Etat civil et droits de l'enfant ne vont pas forcément de pair dans la compréhension des EsR. Par ailleurs, la moitié d'entre eux seulement sait si elle est inscrite ou pas au registre de l'Etat civil.



Pour 63.39% des témoins interrogés :  
« ma famille ne respecte pas les droits de l'enfant ».

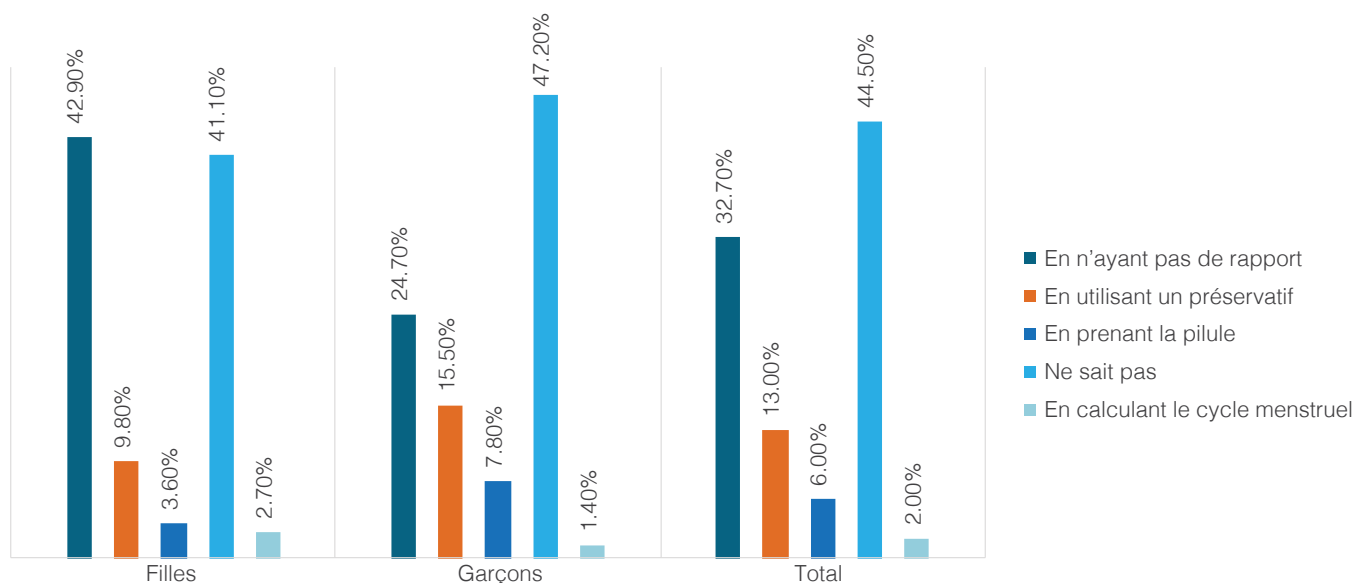


# SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

## GROSSESSE

Moins de 50% des témoins sait comment une femme peut tomber enceinte et moins de 15% sait qu'une femme devient fertile à l'apparition de ses premières règles. Assez paradoxalement à ces faibles connaissances, un peu plus de 50% des témoins sait qu'une femme peut ne pas tomber enceinte en utilisant des préservatifs, en prenant la pilule ou en n'ayant pas de rapport. Ces témoins sont également en mesure d'identifier les lieux d'approvisionnement des contraceptifs. Notons ici que sans que les différences de genre ne soient très élevées, les filles sont mieux informées que les garçons.

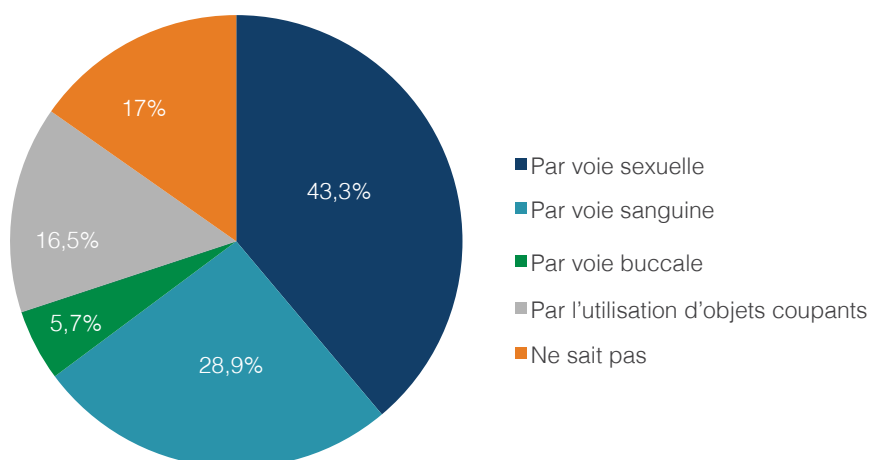
### Selon toi, comment une femme peut ne pas tomber enceinte ?



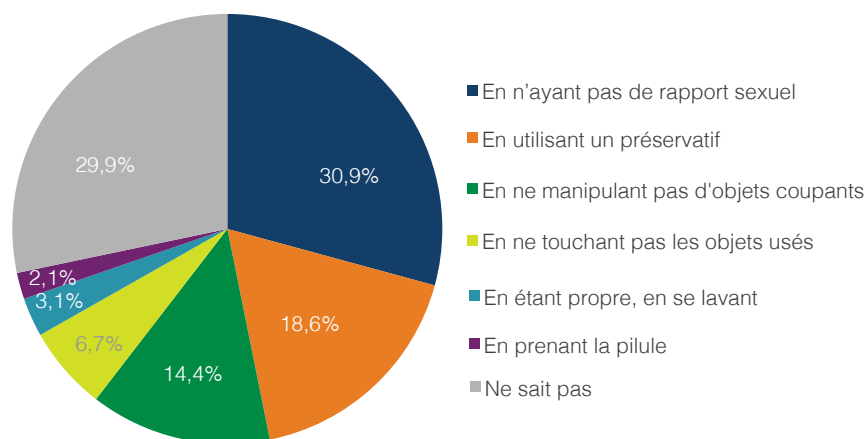
## LE VIH-SIDA

76,38% des témoins ont déjà entendu parler du VIH-SIDA. Cependant, le niveau de connaissances sur les modalités de transmission du VIH-SIDA, les mécanismes de prévention de la transmission et les moyens de connaître son statut sérologique, restent en deçà des 50%.

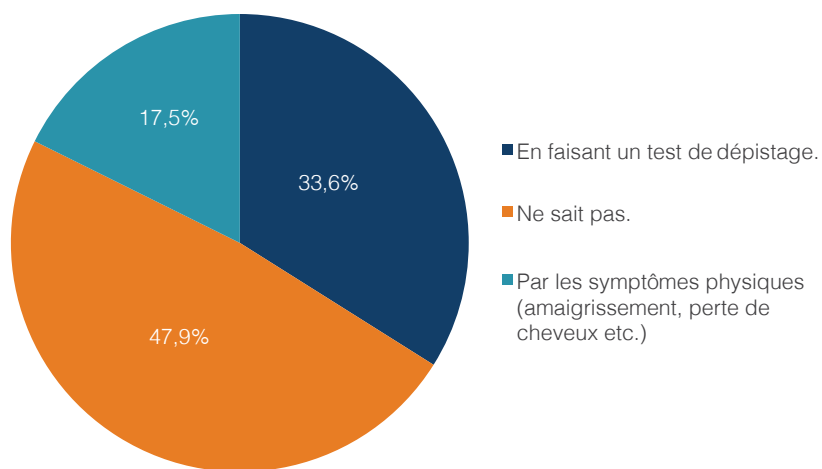
### Selon toi, comment la VIH-SIDA se transmet-il?



## Selon toi, comment ne pas attraper le VIH-SIDA ?



## Comment sait-on si on a le VIH-SIDA ?



8,66% des témoins, 14,29% des filles contre 4,23% des garçons, ont déjà réalisé un test de dépistage, la plupart du temps suite à la sensibilisation d'un éducateur, par leur volonté après que de premiers symptômes soient apparus, ou enfin dans une moindre mesure par l'intermédiaire de quelqu'un de leur famille qui les a emmenés faire un dépistage à l'hôpital.



# Conclusions

- COMMENT LES ESR SE PROTÈGENT-ILS, CONTRE LA VIOLENCE ? SE PROCURENT-ILS DE LA NOURRITURE ? SE SOIGNENT-IL ?



En ce qui concerne les besoins vitaux, 72.44% des témoins se nourrissent grâce à la nourriture fournie par les structures de la société civile. C'est ensuite par eux-mêmes, pour les garçons, et dans une moindre mesure par leur famille, pour les filles, que les témoins se procurent leur nourriture. Face à la violence ? C'est également bien à travers les structures de la société civile et ensuite par eux-mêmes que les témoins se protègent. Les filles sont de nouveau nombreuses à se tourner vers leur famille. Enfin, comme pour la protection contre les violences et la satisfaction du besoin vital de nourriture, ce sont les structures de la société civile qui apparaissent comme premières sources de soins de santé. Et de nouveau, à côté des structures de la société civile, les filles recourent plus souvent à leur réseau familial pour se faire soigner que les garçons. **Les structures de la société civile sont les acteurs principaux en termes de fourniture des besoins vitaux, de protection contre la violence et de fournisseur de soins de santé.**




## ■ ENTRE FORCES DE L'ORDRE ET LA DUAS ACTEURS FORMELS ET INFORMELS

### FORCES DE L'ORDRE

D'un côté les forces de l'ordre font partie des acteurs impliqués dans les violences vécues par les EsR. De l'autre, les arrestations par des forces de l'ordre ne sont pas classées par les témoins comme faisant partie des problèmes d'insécurité, pendant que les activités de prévention de la violence, de sensibilisation aux droits de l'enfant et d'information sur les mécanismes de soin sont organisées, selon les témoins, aussi par ces mêmes forces de l'ordre. Les militaires et les policiers se posent donc comme acteurs informels de la protection face à la situation de rue, à travers un rôle ambigu qui oscille entre « protection contre » et « fournisseur de » violence urbaine.

### DUAS

Un acteur est totalement absent du discours des témoins à propos de leur expérience de la rue : la DUAS. Acteur formel auquel l'Etat a délégué les compétences d'encadrement des structures de la société civile en matière de protection de l'enfance, la DUAS n'est pas connue des bénéficiaires des structures de la société civile.



« Dans la rue, les structures de la DUAS assurent notre protection », 59% des témoins ne sont pas d'accord !

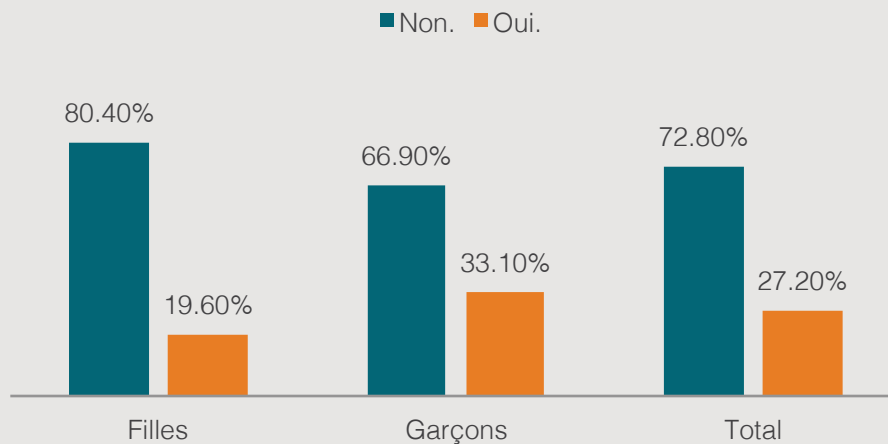
## ■ SITUATION DE RUE ET RUPTURE FAMILIALE UNE DIFFÉRENCE GENRÉE PRODUITE PAR LES STRUCTURES D'INTERVENTION

Les témoignages, principalement ceux des filles, relatent des liens qui unissent encore, malgré la situation de rue, les EsR à leur famille.

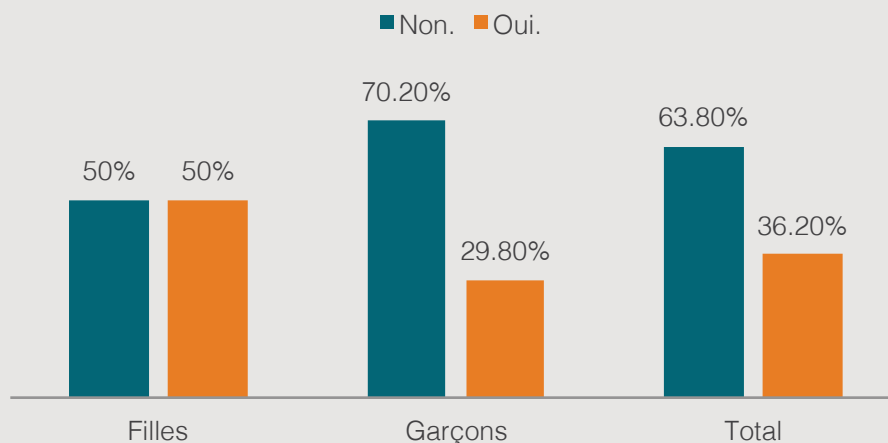
**Situation de rue et rupture familiale ne sont donc pas toujours corrélées.**

Pourquoi les filles gardent-elles plus de liens avec leur famille que les garçons ? Nous posons ici l'hypothèse d'une différence produite par les structures d'intervention. En effet, les éducateurs de rue cherchent à faire entrer en contact avec leur famille les filles plus souvent que les garçons.

**Au cours du mois qui vient de passer, as-tu rencontré un éducateur de rue ?**



**Si oui, a-t-il cherché à te faire entrer en contact avec ta famille ?**





# 1. Bibliographie

AGER, A. (2006). What is family? The nature and functions of families in times of conflict. In BOOTHBY, N., STRANG, A. & WESSELLS, M. (eds.), *A world turned upside down. Social Ecological approaches to children in War zones* (pp. 39-62), Bloomfield, CT : Kumarian Press.

DENOV, M. (2010). *Child soldiers, Sierra Leone's Revolutionary United Front*, Cambridge : Cambridge University Press.

EYBER, C. & AGER, A. (2004). Researching young people's experiences of war : Participatory methods and the trauma discourse in Angola. In BOYDEN, J. & DE BERRY, J. (eds.), *Children and Youth on the Front line. Ethnography, armed conflict and displacement* (pp. 189-208), New York/Oxford : Berghahn Books.

FLAMENT, C. & ROUQUETTE, M.-L. (2003). « Anatomie des idées ordinaires », comment étudier les représentations sociales ? Paris : Armand Colin.

GALPERIN, A. (2002). Child victims of War in Africa. In ARGENTI, N. & DE WAAL, A. (eds.), *Young Africa, Realising the rights of children and Youth* (pp. 105-122), Trenton, NJ : Africa world press, Inc.

GOODWIN-GILL, G. & COHN, I. (1994). *Child soldiers, the role of children in armed conflicts*, Oxford : Clarendon press.

HONWANA, A. (2000). Innocents et coupables à la fois : les enfants soldats comme acteurs tactiques. *Politique africaine*, n°80, pp. 58-78.

KOSTELNY, K. (2006). A culture-based, integrative approach, helping war-affected children. In BOOTHBY, N., STRANG, A. & WESSELLS, M. (eds.), *A world turned upside down. Social Ecological approaches to children in War zones* (pp. 19-38), Bloomfield, CT : Kumarian Press.

MARSHALL, D. (2002). Humanitarian Sympathy for Children in Times of War and the History of Children's Rights, 1919-1959. In MARTEN, J. (ed.), *Children and war* (pp. 184-200), New York/London : New York University Press.

MCINTYRE, A. (ed.) (2002). *Invisible stakeholders, Children and war in Africa*, Pretoria : Institute for security studies.

MOLINER Pascal, TAFANI Eric, 1997, « Attitudes and social representations : a theoretical and experimental approach », *European Journal of Social Psychology*, volume 27, n°6, 687-702.

SELIG, D. (2002). World friendship. Children, parents, and peace education in America between the wars. In MARTEN, J. (ed.), *Children and war* (pp. 134-146), New York/London : New York University Press.

TRIPLEHORN, C. & CHEN, C. (2006). Layers of support. The social ecology of protecting children in war. In BOOTHBY, N., STRANG, A. & WESSELLS, M. (eds.), *A world turned upside down. Social Ecological approaches to children in War zones* (pp. 223-241), Bloomfield, CT : Kumarian Press.

WALGRAVE, L (1992), *Délinquance systématisée des jeunes et vulnérabilité societal. Essai de construction d'une théorie intégrative*, Genève, Ed. Médecine et Hygiène, Coll. Déviance et société.

## 2. Abréviations utilisées

CAP : Connaissances, Attitudes, Pratiques

DUAS : Division Urbain des Affaires Sociales

EsR : Enfant en situation de Rue

MdM-BE : Médecins du Monde Belgique

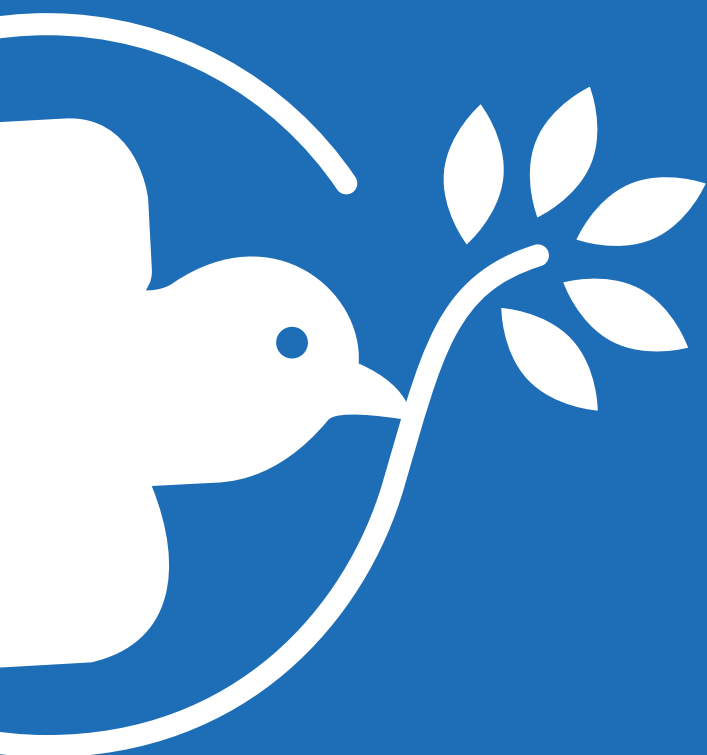
REEJER : Réseau d'Educateurs pour Enfants et Jeunes de la Rue

ISP : Institut de Santé Publique

RDC : République Démocratique du Congo

SSR : Santé Sexuelle Reproductive

UNIKIN : Université de Kinshasa



**NOUS SOIGNONS AUSSI L'INJUSTICE.**